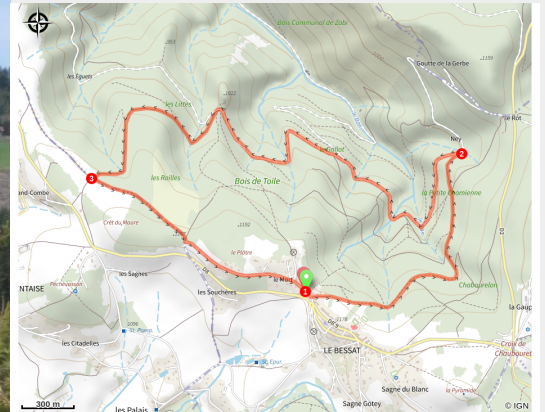


Les ruines du Château du Thoïl - Le Bessat n°4



(Mairie Le Bessat)



Dans les « creux » situés sous le village, le chemin conduit aux ruines du Château du Thoïl ». Le promontoire au-dessus des ruines offre un superbe point de vue sur la Vallée du Ban et les monts du lyonnais.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 7.0 km

Dénivelé positif : 231 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

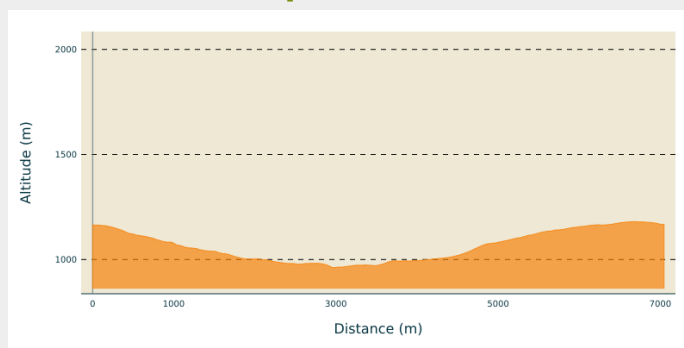
Itinéraire

Départ : Le Bessat - Rond-point entrée ouest du village

Arrivée : Le Bessat - Rond-point entrée ouest du village

Balisage :  Pédestre communal

Profil altimétrique



Altitude min 961 m Altitude max 1180 m

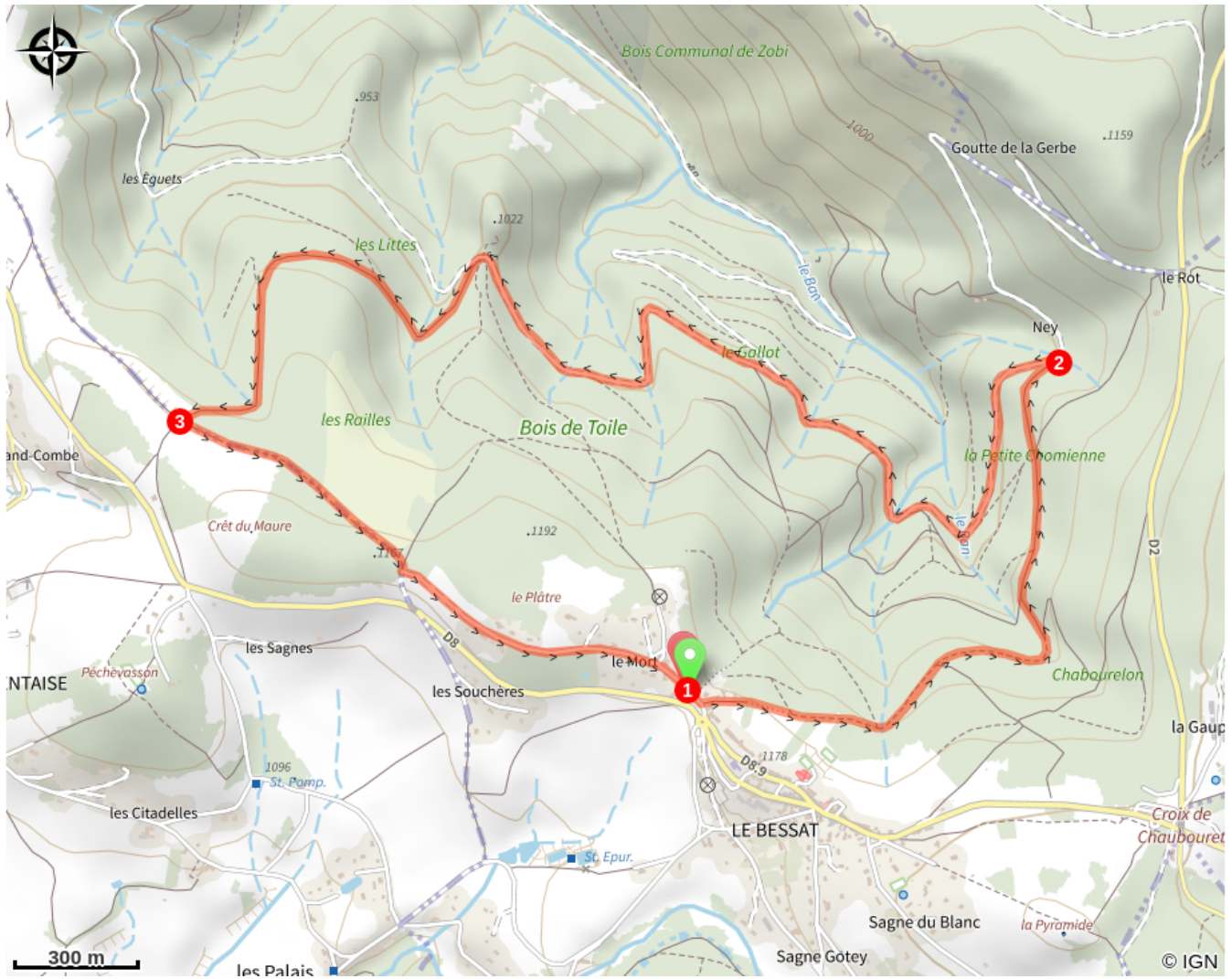
Attention parcours difficile 231 m de dénivelé +. Plusieurs balisages.

Départ du rond-point à l'entrée ouest du village (1) partir au Nord par le chemin du Thoïl puis de suite à droite par le chemin du Creux, pédestre n° 10 du Parc, sentier Marcellin Champagnat (balisage marron et blanc). Descendre sur 1,5 km, délaissé le balisage marron et blanc qui remonte vers la droite pour continuer tout droit jusqu'à une large piste avant une maison.

(2) La prendre à gauche en suivant le balisage du sentier du Parc n° 4 (marron et blanc) à la clairière du Gallot remonter par la gauche jusqu'au château du Thoïl. Arrivé aux ruines, prendre le sentier à droite (aller et retour) permettant d'accéder au point de vue. Repartir par le chemin en suivant toujours le balisage marron et blanc qui monte ensuite à la lisière de la forêt.

(3) Aux Railles tourner à gauche pour revenir au point de départ en suivant le GR 42 (balisage blanc et rouge).

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.

Comment venir ?

Transports

Bus Région L12 : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l12-bourg-argental-le-bessat-saint-etienne>